

CURSUS DE FORMATION Sécurité & Prévention en milieu subaquatique

Devenez un maillon de la chaîne des secours en plongée !

Les premiers secours sont des techniques importantes à connaître pour tout individu impliqué dans les sports d'aventure. La qualification *Sécurité & Prévention en milieu subaquatique* EPF-ANMP vous permet de ne pas paniquer, agir mais surtout prévenir un accident. Cette qualification, est fortement recommandée dans le cadre de toute formation à la plongée en autonomie. Les compétences qui y sont attachées sont obligatoires* avant la délivrance d'un brevet de Niveau 3 EPF-ANMP. (**Reconnaissance des autres qualifications françaises de sauvetage et intervention en plongée*). En effet avec l'acquisition de l'autonomie totale et la possibilité d'organiser vos plongées par vous-même vous devrez apprendre les gestes de premiers secours indispensables.

Cette qualification est composée de 21 capacités réparties en deux modules : Compétences hors plongée et compétences plongée.

Les pages qui suivent vous présentent le nouveau programme de formation à la qualification Sécurité & Prévention en milieu subaquatique de l'EPF-ANMP.

Cette qualification est indépendante des autres qualifications proposées par l'EPF-ANMP.

Elle peut être proposée à tout plongeur à partir de 16 ans (une autorisation parentale est requise pour les mineurs):

- qu'il soit qualifié ou en cours de formation dans un cursus EPF-ANMP ou via un autre organisme de formation,
- qu'il pratique la plongée en bouteille à l'air ou aux mélanges, la randonnée palmée, l'apnée ou toute autre activité subaquatique.

La formation sera effectuée par un instructeur adhérent à l'EPF-ANMP (statut actif).

L'évaluation de la pratique se fait le plus souvent sous forme de contrôle continu, avec validation des capacités au fur et à mesure de la progression. L'instructeur est libre de ses choix et peut décider de mettre en place des cas pratiques visant à évaluer les réactions adoptées face aux différentes situations proposées par le formateur dans l'eau et hors de l'eau. L'évaluation de la théorie peut se faire par un contrôle écrit ou oral, au choix de l'instructeur.

La validation de cette qualification sera formalisée par l'édition d'une carte au nom du titulaire.

Conformément à l'annexe III-14 a (art. A322-77) du Code du sport, la détention d'une qualification de niveau 3-PA60 EPF-ANMP délivrée après le 1^{er} janvier 2018 justifie également de plein droit de la validation des aptitudes d'intervention sur un plongeur en difficulté et gestion des premiers secours.

Module 1- Compétences hors plongée Objectif de formation:	Capacités à acquérir au sein du module
Préparer et/ou aider à la mise en place du matériel de secours avant la plongée.	Être capable de: 1/1 Connaître les différents matériels utilisés lors d'interventions tels que : la bouteille O2 avec manodétendeur intégré et (notion d'autonomie en gaz respirable), aspirateur à mucosité, DAE, protections afin de réduire le risque de transmission de maladies. 1/2 Connaître les différents masques et embouts utilisables pour l'administration d'oxygène en lien avec le Code du sport. (BAVU, Haute concentration) 1/3 Connaître le contenu de la trousse de secours. 1/4 Mettre en place ou aider à la mise en place du matériel de secours sur le lieu de pratique. 1/5 Vérifier le bon fonctionnement des matériels.
Protéger le ou les accidentés.	1/6 Savoir mettre en sécurité le ou les accidentés en fonction du lieu de gestion de l'accident.
Alerter les secours et organiser l'évacuation.	1/7 Connaître la chronologie du passage du message d'alerte et son contenu. 1/8 Connaître les numéros utiles et les moyens pour passer les messages et savoir passer l'alerte. 1/9 Coordonner ou aider à la coordination des premiers soins.
Prodiger les gestes de premiers secours et utiliser les matériels.	1/10 Connaître les techniques de Ranimation Cardio-pulmonaire (RCP), inhalation, insufflation, aspirateur à mucosité, traitements. 1/11 Connaître le fonctionnement d'un défibrillateur automatisé externe (DAE). 1/12 Savoir prendre en charge des plaies graves (notion de points de compressions mis en place d'un pansement compressif)

Module 2-Compétences plongée Objectifs de formation:	Capacités à acquérir au sein du module
Analyser et identifier les problématiques avant, pendant et après la plongée.	Être capable de: 2/1 Connaître et anticiper les différentes problématiques liées à la pratique de la plongée : hypothermie, hyperthermie, accident de décompression (ADD), surpression pulmonaire (SPP), fatigue, narcose... 2/2 Mettre en place une veille de surface. 2/3 Connaître les signes de communication normalisés en plongée. (Signes d'alertes en immersion et en surface) 2/4 Reconnaître les différentes problématiques selon les signes observés sur l'accidenté. 2/5 Reconnaître les problématiques selon les symptômes décrits par l'accidenté. 2/6 Connaître les principaux risques et accidents spécifiques à l'apnée.
Porter ou aider à porter assistance à un plongeur en difficulté.	2/7 Porter secours ou assister l'instructeur afin de gérer une problématique. 2/8 Adopter une communication adaptée à la situation.
Sortir de l'eau ou aider à la sortie de l'eau.	2/9 Gérer une sortie d'eau avec différentes techniques de tractage et de mises au sec de la victime. 2/10 Aider l'instructeur à la sortie d'eau et à la mise au sec. 2/11 S'assurer de la sortie et du regroupement des différents plongeurs. 2/12 Recueillir et transmettre les informations (notion de fiche d'évacuation) indispensables au traitement de la situation.
Déséquiper ou aider à déséquiper.	2/13 Connaître les différents types d'équipements des plongeurs et comment déséquiper les plongeurs.
Connaître les principales qualifications de secourisme (PSE1, PSC1, SST, ANTEOR, RIFA, EFR, REACT RIGHT, ...)	2/14 Connaître les principales appellations de secourisme proposées en France et celles des principaux organismes de formation de plongée. 2/15 Savoir hiérarchiser les compétences de ces qualifications afin de se positionner et mettre en relations les compétences de chacun.
Connaître les éléments de prévention active.	2/16 Savoir prévenir les situations d'accidents et adopter un comportement favorable pour éviter l'accident (hygiène de vie, surveillance médicale, influence de l'alimentation, condition physique, prise de conscience des risques liés à la pratique...)
Théorie : la chaîne des secours, accidents de plongée, traitements, réglementation.	2/17 Connaître les différents intervenants en gestion de crise. 2/18 Connaître les accidents liés à la pratique. 2/19 Connaître les traitements possibles. 2/20 Connaître la réglementation en vigueur (Code du sport). 2/21 Connaissance élémentaire sur la notion de responsabilité civile.